



Rapport

***de la commission d'environnement et  
d'urbanisme***

Concernant

***LES COMPTES 2017  
DE LA VILLE DE SION***

Document de travail à l'usage du Conseil général

Madame la Présidente du Conseil Général,

Monsieur le Président de la Municipalité,

Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme tient d'abord à remercier le Président de la Municipalité, les Conseillères communales et les Conseillers communaux ainsi que les chefs de service pour les réponses apportées à ses nombreuses questions sur les comptes de fonctionnement et des investissements.

La Commission s'est réunie à 6 reprises pour examiner les comptes pour l'année 2017 et elle a notamment reçu M. Dondainaz pour une présentation.

Elle a participé à la séance pour la réception des réponses aux questions soumises, et tient à remercier le Président de la Municipalité pour ses réponses et l'ensemble des personnes pour leur disponibilité.

## I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

La Commission a pris connaissance des documents en relation avec les comptes et a relevé, dans la mesure du possible, les éléments concernant ses compétences à savoir l'édilité, l'urbanisme, les travaux publics ou autres rubriques qui s'y rapportent.

La Commission a approuvé l'entrée en matière à l'unanimité des 10 membres présents.

## II ANALYSE DES DIVISIONS ADMINISTRATIVES

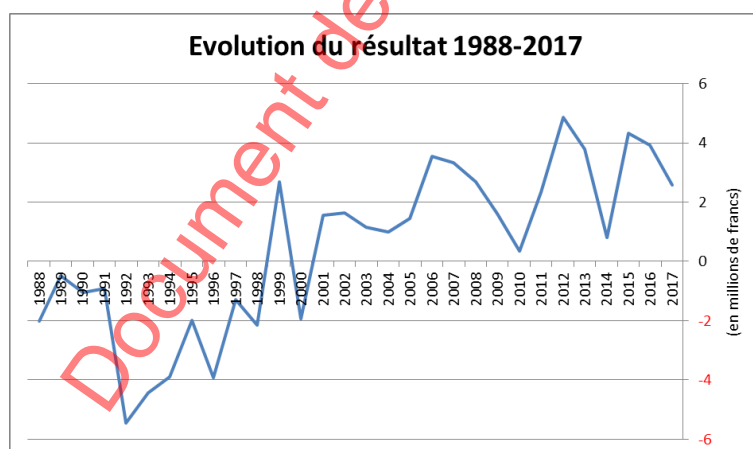
### 0 GENERALITES

#### 0 Endettements net par habitant

p. 17

La dette par habitant augmente. Ces investissements entraînent-ils une augmentation des emplois et par conséquent des profits des personnes morales ? Quelle est l'évolution des emplois ces dernières années comparativement par habitant ?

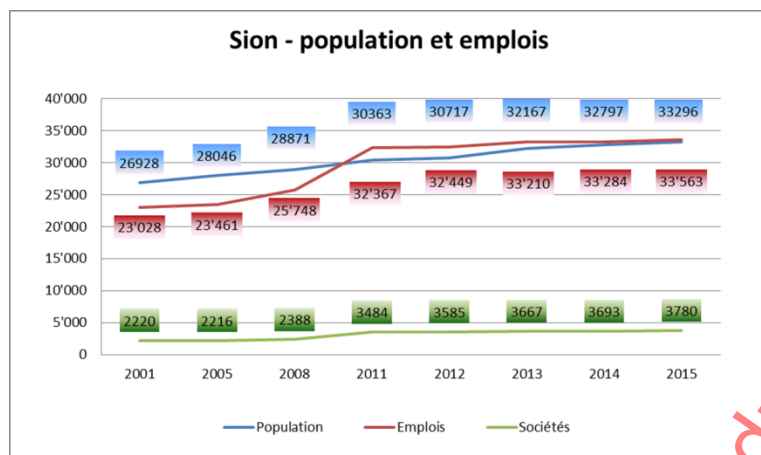
*Les comptes de fonctionnement de la Ville de Sion sont toujours équilibrés depuis 2001.*



*L'endettement net supplémentaire est dû aux investissements réalisés pour maintenir à jour les infrastructures existantes et pour en construire de nouvelles afin de répondre aux attentes de la population.*

Le Conseil municipal et les services sont sensibles à l'économie locale. Par conséquent, quand les règles des marchés publics le permettent, la Municipalité fait en sorte de travailler avec des entreprises de la place. Une grande partie des dépenses d'investissements brutes 2017, soit Fr. 34 mios, a donc été injecté dans l'économie locale.

Toute proportion gardée, ces dépenses d'investissement, ainsi que les dépenses de fonctionnement, soit au total plus de Fr. 230 mios, ont généré des emplois et des recettes fiscales sur Sion.



Le graphique ci-dessus démontre qu'à Sion, nous avons autant de postes de travail que d'habitants.

Poste de travail par habitant :

Sion = 1.0

Valais = 0.5

Suisse = 0.6

## 0 Fonct Variations du personnel p. 57

A quoi est due l'augmentation de 12 EPT d'auxiliaires (variation budget – comptes) ?

La variation du personnel intervient surtout à la voirie. Selon le nouveau règlement du personnel, les CDI ont été transformé en contrat de droit public. Les CDD fluctuent en fonction des absences prolongées suite à des maladies ou accidents, des maladies, des accidents des personnes bénéficiant d'un contrat de droit public.

La CEU s'étonne de cette augmentation de ce nombre d'auxiliaires qui ne correspond pas à la politique présentée par la ville lors des derniers exercices et qui préconisait la diminution de ce nombre au profit de CDI.

## 0 Fonct Variations du personnel p. 57

Il est mentionné à plusieurs reprises des absences de longues durées (accidents, maladie, maladie du travail, ...).

Existe-t-il une stratégie pour limiter les causes des absences ?

Des transferts au sein de l'administration (rotations) sont-ils possibles en cas de problème physique ou de pénibilités liées à l'âge ?

Une politique existe-t-elle pour la réinsertion ?

Pour toutes les rubriques 301, La CEU constate de nombreuses augmentations. Les fluctuations du personnel devraient être présentées dans les comptes pour chaque service. Plutôt qu'une liste des effectifs, la CEU souhaite obtenir les fluctuations annuelles en termes de EPT, selon la catégorie et si CDI ou CDD.

*Une partie du suivi des absences de longue durée, notamment les annonces auprès de l'Office cantonal AI et les visites à domicile, est réalisée par notre assurance perte de gain maladie (Groupe Mutuel), ces prestations étant incluses dans notre contrat. Actuellement, les RH sont satisfaits de la qualité de ces services exécutés par des spécialistes formés.*

*Nous organisons régulièrement des réinsertions professionnelles en collaboration avec l'OAI au sein de nos divers services mais nous rencontrons de grosses difficultés pour le personnel non ou peu qualifié occupé à des postes avec d'importantes exigences physiques. Dans la plupart des cas un transfert d'un service à l'autre n'est pas envisageable car ces exigences restent les mêmes (voirie / parcs et jardins / terrains de sports, etc...).*

*Il est important de relever que la Ville joue pleinement son rôle social en n'écartant pas des candidatures de personnes plus âgées que la moyenne, d'origine étrangère ou en fin de droit, ce qui malheureusement peut rendre plus difficile des reclassements en cas de problème de santé.*

*Vu le peu de cas, il n'existe pas de politique de réinsertion mais chaque situation est traitée individuellement en collaboration avec le service concerné, les assurances perte de gain, l'OAI et le médecin traitant lorsque cela est possible.*

Document de travail à l'usage du Conseil Général

## 1 ADMINISTRATION GENERALE

### 1 Fonct 114.365 Subventions accordées à des institutions privées p. 71

Vu le déficit du carnaval de Sion, une stratégie est-elle programmée ?

*Les comptes de l'édition 2017 du Carnaval de Sion se présentent comme suit : les produits se montent à Fr. 488'476.80, les charges à Fr. 516'487.00 et la perte à Fr. 28'010.20. Une garantie de déficit de Fr. 28'010.20 a donc été versée. Les principales raisons pouvant expliquer cette perte sont la baisse de la fréquentation sur la Place de la Planta (diminution des recettes de bar et du nombre d'entrées payantes pour les tentes) et la diminution de vente de médailles.*

*La Municipalité est en discussion avec le Carnaval de Sion pour redimensionner les prochaines éditions. Les deux pistes principalement envisagées à ce jour sont les suivantes : diminution des infrastructures sur la Planta et réduction du nombre de jours de fête.*

### 1 Invest

RAS

## FINANCES

### 1 Fonct

RAS

### 2 Invest

RAS

## 3 INSTRUCTION PUBLIQUE

### 3 Fonct 308.427 Revenus des biens.... p. 105

Dans le montant de 1,9 millions, que représente le loyer versé par le canton pour St-Guerin ? Des calculs ont-ils déjà été réalisés pour le déplacement de l'école de commerce à la Planta et pour le réaménagement de St-Guérin ?

*La part de loyer versé par l'Etat concernant la location des salles de l'ECCG-EPP à St-Guérin s'élève pour 2017 à Fr 733'413.-. Figurent également sous cette rubrique le loyer encaissé auprès des CO pour les locaux occupés à St-Guérin (Fr. 1'065'749.-), le loyer facturé auprès des UAPE pour l'occupation des divers locaux situés dans les bâtiments scolaires (Fr 135'000.-) ainsi que divers loyers pour les appartements des concierges (Fr 25'720.-).*

Les dépenses qui pourraient résulter d'un déplacement de l'ECCG-EPP à la Planta sont à la charge de l'Etat, avec une participation communale de 10% sur d'éventuels frais de rénovation.

Quant aux réaménagements/investissements à entreprendre suite au départ de l'ECCG-EPP, aucune étude n'a été menée pour l'instant. Comme il s'agit aujourd'hui déjà d'un centre scolaire et que différents importants investissements ont déjà été entrepris ces années passées (surtout isolation, fenêtres, stores, chauffage, ...) les travaux à prévoir seraient plutôt peu importants (rafraîchissements peinture, aménagements cour d'école, ...).

### **3 Fonct 308.490 Prestations internes p. 105**

Le même montant de 601'000.- figure depuis de nombreuses années, que représente-il ?

Quel autre service finance les bâtiments scolaires ?

*Ce montant représente différentes prestations internes : redevances d'utilisation des salles de gymnastique par le service des sports, de la jeunesse et des loisirs pour les sociétés culturelles et sportives de la ville (Fr 200'000.-), location des différents locaux occupés par le Service médical scolaire et psycho-pédagogique (Fr. 196'000.-) ainsi que prestations de conciergerie pour le Service médical scolaire et psycho-pédagogique (Fr 205'000.-), ce qui fait un total de Fr 601'000.-.*

### **3 Invest**

RAS

## **4 SECURITE SOCIALE**

### **4 Fonct p. 115**

Quelle est la politique de la Ville en matière de logements pour les aînés notamment en voyant l'explosion des coûts pour les EMS (structures, foyer de jour...)?

Quelle est la répartition et le nombre de places entre ces différentes structures (EMS, logements médicaux-sociaux...)?

*La planification sanitaire en matière d'accueil des aînés est conduite par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, en particulier par le service cantonal de la santé.*

*La Ville de Sion apporte sa contribution, conformément à la loi sur les soins de longue durée (LSLD), par son rattachement à des EMS, selon article 17 LSLD ainsi que par une collaboration active avec le CMS, organisme central dans la chaîne des soins.*

*Concrètement, en ce qui concerne les EMS, la commission régionale des soins de longue durée planifie (cf tableau ci-après) le nombre de lits. De manière générale, le renforcement de la politique de maintien à domicile permet de retarder le placement en EMS et de limiter ainsi la construction de nouveaux lits EMS. Le soutien constant de la Ville au CMS participe de cette logique.*

	Lits reconnus en exploitation		Lits reconnus en projet		Total
	long séjour	court séjour	long séjour	court séjour	
<b>Le Carillon, St-Léonard * (partie Sion)</b>	0	0	0	0	0
<b>Le Glarier, Sion</b>	59	4	40	0	103
<b>St-François, Sion</b>	131	0	4	0	135
<b>St-Pierre, Sion (Fondation la Résidence)</b>	88	0	0	0	88
<b>Gravelone, Sion</b>	72	0	0	0	72
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>4</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>398</b>

\* Les lits du Carillon sont comptés en totalité sur la région sierroise selon décision du canton du Valais. Toutefois, 34 sédunois y résident selon convention établie avec l'EMS.

Pour les appartements à encadrement médico-social, le CMS exploite actuellement, en collaboration avec Pro Senectute, 2 appartements à encadrement médico-social, pour un total de 13 unités de logement. Une troisième structure (5 places) est prévue durant l'été 2018. Le futur rapport sur la politique communale des aînés, ainsi que l'étude qui sera initiée prochainement par la CRSLD sur les besoins et attentes de la population vieillissante devrait orienter les différentes parties prenantes sur les priorités d'action à entreprendre.

Dans le domaine des logements, il s'agit de pouvoir s'appuyer sur une analyse documentée, afin de pouvoir déterminer notamment :

le nombre de logements à prévoir dans les prochaines années,

le type d'unité de logement à privilégier (nbre de pièces, niveau d'équipement, ...),

le volume et le panel de prestations médico-sociales proposés.

Les prochains rapports, mentionnés supra, contribueront aussi à ces orientations.

De nombreux promoteurs privés ou institutionnels sont également intéressés à développer de tels logements.

Enfin, le Foyer de jour Le Temps Présent, situé dans l'EMS de Gravelone mais rattaché au CMS, accueille au maximum 15 personnes par jour du lundi au vendredi, pour un équivalent d'environ 3000 journées d'accueil par an. Il fait également partie du dispositif de maintien à domicile, en favorisant l'autonomie des personnes et en soulageant les proches aidants.

La CEU pense que cette problématique va devenir de plus en plus aigüe. Elle souhaite que la Ville se positionne, éventuellement via une politique foncière adaptée et/ou par la prise en compte de la mixité intergénérationnelle dans le plan de quartier réalisé par la Ville.

#### 4 Invest

RAS

## 5 SECURITE PUBLIQUE

### 5 Fonct 500.437 Amendes

p. 126

Comment arrive-t-on à une précision de 4,5 % entre le budget et les comptes. Y a-t-il des objectifs chiffrés précis pour « coller » au budget ?

*Après plusieurs années d'expérience, la direction de la police a appris à préparer un budget qui soit le plus réaliste possible. Aussi, lorsqu'il s'agit de l'élaborer, il se voit adapté le plus précisément possible aux éléments connus (absences de longue durée, départs à la retraite, arrivées de nouveaux assistants de sécurité publique, augmentation/diminution des effectifs, manifestations d'importance sur le territoire, etc.). C'est la première fois que la police a réussi à être aussi précise ; ce qui est une excellente nouvelle qu'il est souhaitable de reproduire dans le futur.*

*La mission principale dévolue aux assistants de sécurité publique répond à la nécessité de réprimer les comportements inadéquats en matière de stationnement. Les contraventions sont certes parfois liées à des dépassements de durée de stationnement, mais également à des comportements dangereux comme le parcage illicite à proximité des passages piétons, des écoles, dans les zones de rencontre, etc. Le contrôle du stationnement s'inscrit donc dans une politique globale de sécurité visant à assurer une cohabitation la plus harmonieuse entre les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.).*

*Dans ce cadre, viser un objectif financier afin de coller à un budget serait contraire à la vision actuelle du corps de police et contraire à sa déontologie.*

### 5 Fonct 503.318 Honoraires et prestations de service

p. 127

Des inspections de bâtiments sont-elles en souffrance ? Faut-il s'attendre à des montants supplémentaires sur 2018 ou 2019 ?

*Les bâtiments sont inspectés pour la délivrance d'un permis d'habiter et lors d'une mise à l'enquête pour changement d'affectation.*

*Un EPT supplémentaire pour la section Centre de secours incendie sera demandé dans le cadre de l'établissement du budget 2019, un pourcentage de son temps de travail étant prévu pour les inspections de bâtiments.*

*Aucun montant supplémentaire n'est planifié sur 2018 ou 2019.*

### 5 Fonct 503.301 Traitements

p. 127

Le nombre d'officiers et de sous-officiers a drastiquement diminué. Le nombre actuel de 9 (officiers) est-il suffisant pour répondre à la mission des sapeurs-pompiers ? Si oui, faut-il revoir le système de recrutements ou de gestion ?

*Le CSI dispose actuellement de 11 officiers. Un processus de formation est en cours, depuis 2 ans, afin de prévoir de la relève à tous les niveaux de fonctions. L'effectif actuel permet de répondre parfaitement aux missions dévolues au CSI.*

## 5 Invest

RAS

## 6 TRAVAUX PUBLICS

### 6 Fonct 601.314 Entretien du réseau routier p. 138

Les travaux supplémentaires sont-ils dus à des circonstances particulières (nouvelles constructions,...) ou simplement les routes sont-elles en mauvais état ?

*Les travaux supplémentaires sont dus à l'état de nos routes. Pour un entretien régulier, la rubrique devrait être dotée de Fr. 1'500'000.-. À ce jour, les travaux d'entretien futurs sont devisés à Fr. 7'000'000.- soit cinq ans de budget.*

### 6 Fonct 603.318 Honoraires et prestations de service p. 139

Réseau écologique : existe-il une planification ? Ce montant est-il fixe ?

*Oui, il existe une planification. Un montant fixe de Fr. 75'840.-- a été admis par le Conseil d'Etat, soit première partie en 2016-2017, la deuxième partie sera exécutée en 2024. 60 % de subvention cantonale, les 40 % restants à la charge de la commune.*

Le CEU souhaite une présentation des réseaux écologiques. Elle prendra langue avec le service concerné.

### 6 Fonct 610.427 Revenus des biens du patrimoine administratif p. 144

Il est fait mention d'une diminution des tickets de parking ? Peut-on connaître l'évolution de la fréquentation des parkings de ces dernières années (5 ans) ?

*L'évolution de la fréquentation des parkings de la Planta et du Scex de 2013 à 2017 est la suivante :*

Année 2013	Planta	Scex
Horaires	481'716	Pas de données
Abonnés	79'215	Pas de données
Total	560'931	Pas de données

Année 2014	Planta	Scex	Total
Horaires	465'603	197'149	662'752
Abonnés	76'674	62'504	139'178
Total	542'277	259'653	801'930

Année 2015	Planta	Scex	Total
Horaires	428'852	459'620	888'472
Abonnés	85'610	93'416	179'026
Total	514'462	553'036	1'067'498

Année 2016	Planta	Scex	Total
Horaires	433'195	467'734	900'929
Abonnés	83'972	96'920	180'892
Total	517'167	564'654	1'081'821

Année 2017	Planta	Scex	Total
Horaires	393'122	460'559	853'681
Abonnés	80'438	100'510	180'948
Total	473'560	561'069	1'034'629

La CEU remercie le service pour ces chiffres intéressants et restera attentive à l'évolution de chiffres avec notamment la réalisation du parking des Roches Brunes.

## **6 Invest 601.50 Investissements propres p. 213**

Dans ce montant, quelle est la part du coût des routes des Agettes et de Salins ?

*Dans ce montant, aucun montant ne concerne les routes des Agettes et de Salins. La mise à niveau des routes de Salins a été estimée à Fr. 20 millions. Pour les Agettes, nous estimons qu'un montant de Fr.5 à 10 millions serait nécessaire.*

## **7 URBANISME**

### **7 Fonct 701.318 Honoraires et prestations de service p. 156**

Quel est le coût induit de l'absence d'un chef de service (architecte communal) ?

*Durant la phase transitoire entre le départ de l'ancien architecte de ville et la nomination de son successeur, Mme la Conseillère en charge du dicastère Bâtiments et Constructions s'implique davantage dans la gestion opérationnelle du service.*

*Afin de préserver la bonne marche du service et garantir les prestations à la population et aux entreprises, Madame la Conseillère est épaulée dans ces missions par un architecte-conseil et par les différents responsables de section.*

*L'absence du chef de service en question n'a pas d'autres impacts financiers que les frais d'honoraires versés à l'architecte-conseil mandaté.*

La CEU s'inquiète de cette absence prolongée et de l'impact que cela peut provoquer dans une ville en pleine expansion.

Une réflexion régionale dans ce domaine serait peut-être nécessaire (architecte d'agglomération et un chef de service de l'édition sédunoise)

**7 Fonct 705.312 Eau, énergie, combustibles p. 157**

A-t-on un contrat avec les fournisseurs ou sur la gestion des agents de maintenance (705.312) ?

Est-ce que le prix de l'incinération est répercuté sur les communes environnantes ?

*Un contrat a été conclu en 2013 entre la Ville de Sion et le fournisseur HS Anlagenbau GmbH pour l'entretien semestriel de nos installations.*

*La crémation est gratuite pour les habitants de la commune de Sion. Quelques communes valaisannes (6) paient la taxe de crémation pour leurs habitants (Fr. 600.-). Toutes les autres crémations sont facturées directement aux familles, au même tarif.*

<b>8 EAU, ENERGIE</b>
-----------------------

**8 Fonct**

RAS

**8 Invest**

RAS

### III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La Commission relève avec satisfaction les résultats globalement bons des comptes présentés.

- Les comptes de fonctionnements sont globalement bons avec une maîtrise des charges fonctionnements, notamment au niveau du personnel.
- Les investissements ont atteint un niveau record de 34 millions, ce qui impacte favorablement les entreprises sédunoises.
- Les très bonnes années fiscales vont être de plus en plus rare, notamment en lien avec la révision des impôts sur les entreprises. De plus, les investissements imposés par le canton (nouveau collège, HES, EPFL 2 et suite, ...), vont préjudicier de manière importante les finances communales. La dette de 3000.-/hab va se profiler rapidement.
- Les investissements faits pour les bâtiments scolaires cantonaux ont comme conséquence la vétusté des deux cycles d'orientation de la Ville. Le jeu des chaises musicales sera suivi avec attention par la CEU (ECCG, Planta, ...). La répartition des élèves entre les CO environnants (Ayent 95 élèves ; Hérens 100 élèves) doit se poser, dans l'optique d'une survie des CO de mi-coteau.
- Le Canton a enfin rattrapé le retard pris dans le versement des subventions, notamment pour les bâtiments scolaires. La Commission espère que le canton poursuivra dans cette démarche.
- Le four crématoire de Sion est-il le seul de Suisse à avoir autant de problème ? Si tel est le cas, la Ville devrait tout de même se poser les bonnes questions.

La Commission remercie encore les services pour les travaux entrepris, ainsi que pour les réponses qu'ils ont fournies.

La Commission Environnement et Urbanisme a **accepté** les comptes 2017 de la Ville de Sion à **l'unanimité des 9 membres** présents et vous propose d'en faire de même.

---

Sion, le 4 juin 2018

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

**Gérard Varone**



Président

**Alain Turatti**



Rapporteur

Liste des présences :

Nom	1 <sup>er</sup> mai 2018	3 mai 2018	7 mai 2018	8 mai 2018	29 mai 2018	4 juin 2018
Gérard Varone	X	X	X	X	X	X
Alain Turatti	X	X	X	X	X	X
Bastian Collet	-	X	X	X	X	-
Mathieu Gachnang	X	X	X	-	X	X
Gilles Fellay	X	X	X	X	X	X
Sophie Trabacchi	X	-	X	X	X	X
Marco Marquis	X	X	X	X	X	X
Jean-Daniel Rouiller	X	X	X	X	-	X
Mireille Hofmann Jacquod	X	X	X	X	X	X
Magali Nanchen	X	X	X	-	-	-
Jean-Claude Hirt	X	X	X	X	X	X
Johanne Guex-suppl	X					

Document de travail à l'usage du Conseil Général